



LIGUE DE BILLARD

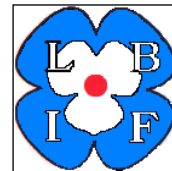
ILE DE FRANCE



Code Sportif L.B.I.F.
BILLARD CARAMBOLE

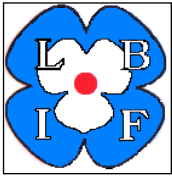
Livret
Jeux de série 3.10m

SAISON 2017/2018



Sommaire

1. Principe	3
2. Qualification & Classifications	3
2.1. Catégories concernées	3
2.2. Bande N1	4
2.3. Cadre 47/2 N1 & N2	4
2.4. Partie Libre N1	4
3. Fonctionnement	5
3.1. Constitution et localisation des poules	5
3.2. Inscriptions et forfaits	5
4. Ranking et Arbitrage	6
4.1. Ranking	6
4.2. Arbitrage et Direction de jeu	6
5.1. Barème pour l'attribution des points de ranking de JDS	7
1/- Attribution des points de classement dans une poule de 3 joueurs	7
4/- Attribution des points de moyenne générale à l'issue des poules	8
5.2. Cadre	9
5.3. Distances	9
6. Particularités	10



Commission Sportive



1. Principe

La Commission Sportive Carambole souhaite faciliter l'organisation en impliquant des Clubs ne possédant qu'une seule table de 3.10m mais qui sont demandeurs de ces compétitions intéressantes pour leurs licenciés. Elle a pris aussi en compte les demandes exprimées pour éviter les problèmes d'Arbitres difficiles à trouver en quantité suffisante à ce niveau. Pour concilier ces 2 impératifs, elle a mis en place à partir de la saison 2005/2006 une formule utilisant des poules isolées de 3 joueurs qui ne sont pas éliminatoires. Pour éviter le morcellement trop important, dans le cas où il n'y aurait que 4 inscrits, ces joueurs disputeront une poule unique.

En raison du faible nombre de participants à la Partie Libre, il est organisé dans ce mode de jeu une finale directe sous forme d'un tournoi unique : Le Challenge Gérard Lavrard.

2. Qualification & Classifications

2.1. Catégories concernées

La FFB a instauré une seule catégorie sur 3.10m (N1) à la Partie Libre et à la Bande.
Les Championnats sur billard de match concernent donc :

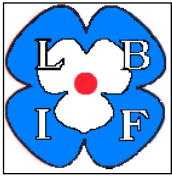
- 1 Bande N1 de 2.30 à 4.99 de MG
- Cadre 47/2 N1 de 10 à 19.99 de MG
- Cadre 47/2 N2 de 5 à 9.99 de MG
- Partie Libre N1 de 10 à 29.99 de MG

Chacune de ces catégories donnera lieu à un titre de Champion d'Ile de France qualificatif pour une Finale de Championnat de France.

Pour disputer une Finale d'Ile de France, il faut, en dehors de la Partie Libre, avoir participé à au moins une journée qualificative.

Les classifications publiées en début de saison restent inchangées pour toute la saison, l'instauration par la FFB de la moyenne générale annuelle comme seule référence interdisant la montée en cours de saison. Ces classifications sont établies et consultables sur les sites de classification fédéraux « ffbsportif », des classements établis et diffusés en début de saison par le responsable de la CS 310 jeux de Série sont consultables sur le site LBIF. Un joueur ne peut participer qu'aux compétitions de sa catégorie. Des dérogations peuvent être accordées, notamment aux jeunes joueurs proches de la moyenne « plancher », par la Commission Sportive Carambole avec l'aval du président de la LBIF. Les demandes doivent être adressées avant le début de la compétition au responsable de la CS concernée. Les bénéficiaires d'une dérogation devront jouer avec la catégorie accordée pour l'intégralité de la saison.

Un joueur ayant dépassé la moyenne « plafond » de sa catégorie lors de sa première compétition peut demander, avec l'accord des commissions sportives concernées, à jouer dans la catégorie supérieure. Il devra y rester toute la saison et ne plus participer à aucune compétition dans son ancienne catégorie. Tout en conservant son ancienne classification jusqu'en fin de saison, cette nouvelle catégorie s'appliquera aussi aux compétitions par équipe.



Commission Sportive



Nota : Les classifications sont validées par la FFB en fin de saison (mi-juillet) au vu des résultats saisis sur ses sites appropriés et qui sont seuls pris en compte. Les Clubs sont seuls responsables de la saisie des résultats de leurs joueurs, tout résultat non pris en compte car non saisi ne saurait être opposé aux décisions de la Commission Sportive Carambole. Dans le cas où un club organisateur n'aurait pas saisi des résultats, le joueur doit en référer à son club qui avertira le responsable sportif concerné. Les mises à jour doivent être faites avant la fin de la première semaine de juillet de chaque année.

2.2. Bande N1

Pour ce mode de jeu, la catégorie unique permet de conserver un classement unique issu de la saison passée. Ce classement validé par la Commission Sportive Carambole LBIF servira de base, pour la première journée, à la composition des poules selon le principe du serpent et en conformité avec le Code Sportif National. Il sera actualisé après chaque journée de championnat.

2.3. Cadre 47/2 N1 & N2

Le faible nombre de joueurs dans chacune des catégories et le souci de l'efficacité et de la progression sportive nous conduit à faire jouer ensemble les catégories N1 et N2 avec des compensations pour les N2 (art 5.2). Des classements séparés sont établis en début de saison et au fur et à mesure de l'avancement de la compétition, ils serviront à déterminer les qualifiés en finale de ligue.

Un classement regroupé sert de base au serpent pour la composition des poules.

2.4. Partie Libre N1

Le classement à la Partie Libre répond aux mêmes conditions que la Bande N1, il servira à la composition des poules du tournoi/finale.

La formule de jeu devrait utiliser des poules de 3 et une phase finale en distance réduite. Le nombre de poules, l'utilisation de $\frac{1}{4}$ ou de $\frac{1}{2}$ finales pourra évoluer en fonction du nombre d'engagés. Le tournoi se déroulera sur un jour et demi ou 2 jours (voire un jour si trop peu d'engagés) et sur un ou plusieurs clubs en fonction des nécessités.

Les joueurs éliminés à l'issue des poules qualificatives ne seront pas tenus d'être présents pour la suite de la compétition.

La Commission sportive LBIF se réserve le droit de modifier ces dispositions pour répondre aux besoins de l'équité sportive et de l'organisation.

Les dispositions définitives seront diffusées aux engagés.



Commission Sportive



3. Fonctionnement

La Commission Sportive de la LBIF organise pour les Championnats de Cadre 47/2 N1 & N2, et pour le 1 Bande N1, trois journées de championnat qualificatives pour la Finale LBIF.

3.1. Constitution et localisation des poules

Les joueurs inscrits sont répartis en poules de 3 selon le principe du serpent in d'après leur moyenne d'arrivée pour la première journée, puis d'après leur position au ranking pour les journées suivantes. En fonction du nombre d'inscrits, il peut être constitué des poules de 2 ou de 4 joueurs (cf. 6. Particularités). Ces poules seront réparties dans des Clubs organisateurs en privilégiant les Clubs demandeurs. Dans le cas où les Clubs demandeurs ne seront pas assez nombreux, les poules restantes seront imposées au Club dont le joueur en est tête de série ; si ce Club ne possède pas de table de 3.10m, la poule est organisée chez le 2ème, etc... La Commission Sportive se réserve le droit de déroger au principe du serpent in pour des raisons sportives et/ou géographiques. Elle est seule à décider de la composition finale et de l'attribution des poules.

Ces poules se jouent en principe le dimanche après-midi, mais sur demande du Club organisateur et à la discrétion de la Commission Sportive elles peuvent être jouées le matin, voire le samedi.

3.2. Inscriptions et forfaits

Les inscriptions seront à faire exclusivement en ligne sur le site de la Ligue : <http://www.lbif.fr> à partir de 4 semaines et au plus tard 2 semaines avant la compétition. Pour s'inscrire, le joueur doit être licencié et donc figurer comme tel sur le site fédéral (E2i).

Pour la Partie Libre, les inscriptions ouvertes dès le début de saison seront closes un mois avant la date du tournoi/finale pour permettre à la Commission sportive de déterminer la formule de jeu et sa publication.

Les convocations publiées sur le site lbif.fr sont seules officielles et font foi.

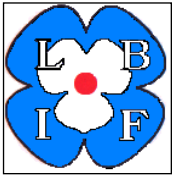
Le joueur n'aura que jusqu'au samedi midi précédant d'une semaine la compétition pour déclarer forfait par écrit (en fournissant un justificatif dans les 48h), passé ce délai et sauf cas de force majeure, il sera considéré comme forfait non excusé passible d'une journée de suspension et d'une amende à son Club de 50 euros.

Si le forfait non excusé est constaté lors d'une finale, une amende de 50€ sera infligée à son club et le joueur sera convoqué devant la Commission de Discipline de la LBIF.

Si le forfait non excusé est constaté sur le dernier tournoi de la saison pour un joueur non qualifié pour la finale, la journée de suspension est reportée sur la première journée de la saison suivante.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone si elle n'est pas confirmée par écrit, sa validation restant le privilège de la Commissions Sportive.

La Commission Sportive se réserve le droit d'accepter ou de refuser les inscriptions « hors délai » en fonction de l'intérêt ou de la gêne pour l'organisation de la compétition.



Commission Sportive



3.3. Les finales LBIF.

Aux Jeux de série sur billard de match (3,10m) elles se jouent, comme toutes les finales LBIF Carambole dans une formule au prorata du nombre de participants au ranking dans la saison. Avec plus de 12 participants la finale se joue à 6 joueurs. Si moins de 12 joueurs ont participé à la phase de poules, la finale est ramenée à 4 joueurs, voire 3 ou 2 en cas de forfait(s).

Dans le cas d'une catégorie à 4 joueurs, finale à 4 en poule unique.

Dans le cas d'une catégorie à 3 joueurs finale à 3 en matchs simples.

Dans le cas d'une catégorie à 2 joueurs finale à 2 en matchs aller et retour.

4. Ranking et Arbitrage

4.1. Ranking

Au reçu des résultats, la Commission Sportive de la LBIF récapitule le tout dans un ranking d'abord aux points puis à la moyenne générale et, à l'issue des trois journées, les 6 premiers du ranking (ou les 4 premiers si moins de 12 participants) seront qualifiés pour la finale LBIF de la catégorie. Les égalités seront départagées par la meilleure moyenne de journée qualificative puis par la meilleure moyenne particulière.

Les ranking dans les 3 modes de jeu sont actualisés par le responsable de la CS LBIF 3.10m Jeux de série et sont publiés sur le site Internet LBIF à l'issue de chaque journée.

Le ranking final de chaque catégorie est la référence pour la composition de la finale.

4.2. Arbitrage et Direction de jeu

Les 3 joueurs constituant la poule sont convoqués à la même heure et, à chaque tour, le joueur exempt doit arbitrer le match opposant ses 2 adversaires. Le joueur ne désirant pas arbitrer devra, pour ce faire, proposer un remplaçant volontaire et apte à le faire. Tout joueur ne satisfaisant pas à ses obligations en matière d'arbitrage sera considéré comme forfait de cette compétition et ses matchs annulés. Quand un des matchs de la poule est arbitré par quelqu'un d'autre que le 3ème joueur, les 2 autres matchs doivent bénéficier des mêmes conditions.

L'auto-arbitrage est formellement interdit. Le Club recevant peut fournir l'arbitrage qui devra être équivalent pour tous les matchs de la poule.

Dans les cas d'une poule de 2 ou d'une poule de 4, le Club organisateur devra fournir les arbitres nécessaires.

Le Club recevant devra fournir un Directeur de jeu, ne pouvant être un des joueurs de la poule, chargé de contrôler les identités des joueurs en regard de la convocation, de vérifier le bon déroulement de la compétition, de saisir les résultats sur le site fédéral de saisie approprié ainsi que dans la feuille de match informatique fournie par la CS pour lui retourner dès la fin de la journée et de faire respecter le présent règlement.



Commission Sportive



5. Attribution des points

Ces poules sont disputées comme prévu au Code Sportif National et donnent lieu à un classement. L'attribution des points de matchs est faite de la façon suivante :

Victoire / 2 pts – Match Nul / 1 pt – Défaite / 0 pt.

A l'issue de la poule, les points seront additionnés pour établir le classement de la poule qui attribuera des points de ranking calculés suivant le barème ci-dessous (5.1).

De plus, de façon à privilégier la performance : **Un point supplémentaire** est attribué quand la moyenne de la catégorie est réalisée et **deux points** quand elle est dépassée.

5.1. Barème pour l'attribution des points de ranking de JDS

1/- Attribution des points de classement dans une poule de 3 joueurs

En poule	Pts. match	Points ranking
Forfait		0
3°	0	1
3°	1	2
3°	2	3
2°	1	4
2°	2	5
2°	3	6
1°	X	8

2/- Attribution des points de classement dans une poule de 2 joueurs

En poule	Pts. match	Points ranking
Forfait		0
2°	0	1
2°	1	4
2°	2	6
1°	X	8



Commission Sportive



3/- Attribution des points de classement dans une poule de 4 joueurs

En poule	Pts. match	Points ranking
Forfait		0
4°	0	1
4°	1	1
4°	2	2
4°	3	2
3°	1	3
3°	2	3
3°	3	4
3°	4	4
2°	2	5
2°	3	5
2°	4	6
2°	5	6
1°	X	8

4/- Attribution des points de moyenne générale à l'issue des poules

Cadre :

Nationale 1		Nationale 2	
< 10	0	< 5	0
>= 10 et < 20	1	>= 5 et < 10	1
>= 20	2	>= 10	2

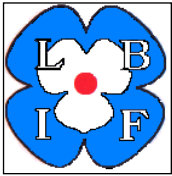
Bande :

Nationale 1			
< 2.30	0		
>= 2.3 et < 5	1		
>= 5	2		

5/- Attribution des points en cas de rencontre N1 – N2 au Cadre (CF5.2)

Points supplémentaires attribués au :		N1	N2
N1 gagne le	match	0	1
N1 et N2 :	match nul	0	2
N2 gagne le	match	0	3

Les égalités seront départagées d'abord par la moyenne générale, puis par la moyenne particulière puis par la meilleure série ; en cas de nouvelle égalité, les joueurs seront départagés par leur résultat particulier.



Commission Sportive



5.2. Cadre

Rappel : En raison du faible nombre de joueurs recensés en N1 au Cadre 47/2, il est décidé pour des raisons évidentes d'organisation et d'efficacité sportive, de faire jouer ensemble les N1 et les N2 pour les journées qualificatives, ils seront ensuite classés dans un ranking par catégorie donnant lieu à une Finale de ligue par catégorie.

Pour compenser les disparités de niveau dans les poules et tendre vers l'équité sportive, dans les matchs opposant un N1 à un N2, le joueur N2 sera gratifié d'**1 point de Catégorie s'ajoutant aux points de Ranking déjà acquis en cas de défaite, de 2 points en cas de match nul, et de 3 points en cas de victoire.**

5.3. Distances

Les distances jouées seront les distances réduites des N1 conformément au Code Sportif National. Pour le Cadre et dans le cas où la poule ne comporte que des N2 la distance sera la distance réduite des N2.

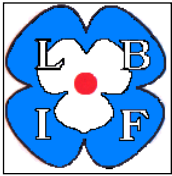
Les distances jouées dans les poules des journées qualificatives correspondent aux distances réduites publiées dans le Code sportif national pour les N1 et pour les N2 jouant entre eux (Cadre).

Les distances jouées dans les finales de ligue sont les distances réduites des catégories.

Pour éviter les matchs trop longs et perdant toute signification sportive, il est appliqué des limitations de reprises dans les poules qualificatives.

Les distances jouées lors des journées qualificatives comme dans les finales sont les suivantes :

- Cadre 47/2 : 150 pts limités à 15 reprises - 2 catégories de 5 à 9.99 et de 10.00 à 19.99
100 pts limités à 20 reprises s'il n'y a que des N2
- Bande : 80 pts limités à 30 reprises - 1 catégorie de 2.30 à 4.99
- Partie Libre N1 : 250 pts limité à 20 reprises



Commission Sportive



6. Particularités

Le nombre des inscrits peut amener la Commission Sportive de la LBIF à constituer des poules de 2 joueurs qui seront jouées en match aller & retour, ou une poule de 4 joueurs. Dans ce cas les dispositions suivantes s'appliqueront :

Si après constitution de poules de 3 il reste 2 inscrits ils seront réunis dans une poule de 2. S'il reste un seul inscrit, il sera réuni à la dernière poule de 3 et la Commission Sportive constituera alors 2 poules de 2.

- ✓ Poule de 2 joueurs : le nombre de matchs est identique (2) à la poule de 3 et le meilleur des 2 marque 8 pts de ranking tandis que le second en marque de 6 à 1 en fonction de ses résultats. (Cf Barème 5.1)
- ✓ Poule de 4 joueurs : organisée de façon exceptionnelle dans le cas où il n'y a que 4 inscrits pour une journée de compétition, elle implique 3 matchs par joueur et les points sont attribués selon le barème (5.1). Elle sera attribuée à un Club possédant 2 tables pour ne comporter que 3 tours de jeu en respectant le Code Sportif. En raison du nombre de matchs différents, elle ne peut être organisée dans la même journée que des poules de 3 ou de 2. Dans le cas de 8 engagés, il ne sera procédé à 2 poules de 4 que sur accord du(es) Club(s) organisateur(s) qui s'engagera (ont) alors à fournir les arbitres nécessaires.
- ✓ Forfait de dernière minute : En cas de forfait de dernière minute (constaté 30 minutes après l'heure de convocation), le Directeur de jeu de la compétition a autorité pour calculer les points en fonction du nombre de joueurs présents. Un remplaçant non engagé pourra être aligné dans cette poule par le Directeur de jeu avec l'accord de la CS, s'il est classifié dans la catégorie N1 (ou N2 au Cadre) et licencié en Ile de France. Ce remplaçant acceptant de participer doit respecter le règlement de la compétition.
- ✓ Dans le cas où un joueur part avant la fin de la poule ou s'il refuse de faire son tour d'arbitrage sans avoir prévu de remplaçant pour arbitrer, il sera considéré comme « abandon en cours de compétition » et sera sanctionné d'une suspension pour le tour suivant (reporté la saison suivante s'il s'agit du dernier tour de la saison) et sera convoqué devant la Commission de Discipline de la LBIF; de plus son club se verra infligé une amende de 50€.
- ✓ Nota : dans le cas d'une poule de 2 avec un forfait de dernière minute (ou de 2 forfaits dans une poule de 3), le joueur seul présent est considéré comme vainqueur de la poule et des 2 matchs qui devaient être disputés avec réalisation de la moyenne de la catégorie, il marquera donc 10 points au ranking. Même s'il est N2, il ne bénéficie pourtant pas de points supplémentaires pour rencontre avec le niveau N1.

Note importante : À partir de la saison 2006/2007 les jeux avec quilles sont gérés à part avec un règlement sportif spécifique en raison des changements opérés dans ce mode de jeu par la FFB Se renseigner auprès du responsable Quilles : voir coordonnées Livret général.